

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit weberseal tile

Numéro de la fiche technique de sécurité: XXP015432

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Agent d'étanchéité

Chimie de la construction

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

SAINT-GOBAIN WEBER France

Rue de Brie - SERVON

BP 84

77253 BRIE COMTE ROBERT France

Tel: 01.60.62.13.00 Fax: ++33 (0) 1.64.05.47.50

E-MAIL: FDS.FDS@saint-gobain.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

+33 1 45 42 59 59 INRS (Institut National de Recherche sur la Sécurité)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires:

Informations selon le Règlement sur les produits biocides (UE) 528/2012: ce produit contient un produit biocide.

Active substance: Pyrithione zinc (CAS 13463-41-7)

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Description : Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux :

| | | |
|---|--|-------|
| CAS: 58190-57-1 Numéro CE: 611-631-1 Reg.nr.: 01-2119982962-22-xxxx | 2-propanone, 2,2',2"-[O,O',O''-(ethylsilyldiyl)trioxime] ☠ STOT RE 2, H373 | <5% |
| CAS: 13463-41-7 EINECS: 236-671-3 | Sels de zinc du pyridine-1-oxy-2-thiol ☠ Acute Tox. 3, H301; ☠ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); ☠ Acute Tox. 4, H332 | <0,1% |

SVHC néant

Indications complémentaires :

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales:

Eloigner sans retard la personne accidentée de la zone dangereuse. En cas d'indisposition du patient, consulter un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion : Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Carbon dioxide (CO2)

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 2)

Monoxyde de carbone (CO)

5.3 Conseils aux pompiers**Équipement spécial de sécurité :**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

Porter un vêtement de protection totale

Porter un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface

et dans les nappes d'eau souterraines.

Ne pas rejeter dans le sous-sol, ni dans la terre.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri de la chaleur.

Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage :****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.

Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments.

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Ne pas conserver avec les agents de réduction

Ne pas stocker avec des acides.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Protéger contre le gel.

Stocker à sec

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

| DNEL | | |
|--|-------------------------|---|
| CAS: 58190-57-1 2-propanone, 2,2',2''-[O,O',O''-(ethylsilyldi)trioxime] | | |
| Oral | Derived No Effect Level | 0,03 mg/kgxday (consumer long term value) |
| Dermique | Derived No Effect Level | 0,03 mg/kgxday (consumer long term value) |
| | | 0,059 mg/kgxday (worker systemic long term value) |
| Inhalatoire | Derived No Effect Level | 0,103 mg/m ³ (consumer long term value) |
| | | 0,419 mg/m ³ (worker systemic long term value) |
| PNEC | | |
| CAS: 58190-57-1 2-propanone, 2,2',2''-[O,O',O''-(ethylsilyldi)trioxime] | | |
| Predicted No Effect Concentration | | 240,95 mg/kgxdwt (earth rating factor) |
| Predicted No Effect Concentration | | 0,024 mg/l (sea water rating factor) |
| | | 0,24 mg/l (fresh water rating factor) |

Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueur a servi de base lors de l'élaboration ou de la révision de cette fiche de données de sécurité.

8.2 Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le brouillard.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou contaminés.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni renifler.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Protection respiratoire :

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Protection des mains :

Gants de protection.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,02$ mm

PE gloves

Gants en PVC

Temps de pénétration du matériau des gants

Temps de pénétration : > 10 min

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales.

Aspect:

| | |
|-----------------|---------------------------|
| Forme : | Pâteuse |
| Couleur : | selon désignation produit |
| Odeur : | caractéristique |
| Seuil olfactif: | Non déterminé. |

valeur du pH: Non déterminé.

Changement d'état

| | |
|----------------------|---------------|
| Point de fusion : | non déterminé |
| Point d'ébullition : | non déterminé |

Point d'éclair non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux) : Non applicable.

Température d'inflammation : Non déterminé.

Température de décomposition : Non déterminé.

Température d'auto-inflammabilité: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

Limites d'explosion:

| | |
|------------------------|----------------|
| inférieure : | Non déterminé. |
| supérieure : | Non déterminé. |
| Propriétés comburantes | Non déterminé. |

Pression de vapeur : Non déterminé.

Densité : non déterminée

Masse volumique: Non applicable.

Densité relative. Non déterminé.

Densité de vapeur: Non déterminé.

Vitesse d'évaporation. Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : Pas ou peu miscible

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité :

| | |
|---------------|----------------|
| dynamique : | Non déterminé. |
| cinématique : | Non déterminé. |

Test de séparation des solvants : Non déterminé.

9.2 Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique Stable dans les conditions de stockage recommandées.

(suite page 6)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 5)

Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques**Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

| Composant | Type | Valeur | Espèce |
|---|------|-------------|--------|
| CAS: 58190-57-1 2-propanone, 2,2',2''-[O,O',O''-(ethylsilylidyne)trioxime] | | | |
| Oral | LD50 | 2.500 mg/kg | (Rat) |
| Dermique | LD50 | 2.000 mg/kg | (Rat) |

Effet primaire d'irritation :**de la peau :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

des yeux :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité**Toxicité aquatique :**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

| Type d'essai | Concentration active | Méthode | Evaluation |
|---|----------------------|--------------------------------|------------|
| CAS: 58190-57-1 2-propanone, 2,2',2''-[O,O',O''-(ethylsilylidyne)trioxime] | | | |
| LC50/96h | 558 mg/l | (Pimephales promelas (Minnow)) | |
| EC50/48h | 544,34 mg/l | (Daphnia magna) | |
| NOEC (72h) | 50 mg/l | (Algae) (OECD 201) | |

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 6)

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets écotoxiques :

Remarque : Nocif pour les poissons.

Comportement dans les stations d'épuration:

| Type d'essai | Concentration active | Méthode | Evaluation |
|--|----------------------|--------------------|------------|
| CAS: 58190-57-1 2-propanone, 2,2',2''-[O,O',O''-(ethylsilyldi)trioxime] | | | |
| EC 50 (3h) | >300 mg/l | (Activated sludge) | (OECD 209) |

Autres indications écologiques :

Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Éliminer le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

Catalogue européen des déchets

Code de déchets possible: Le code de déchets effectif dépend de la source des déchets.

| | |
|----------|-----------------------------------|
| 15 01 02 | emballages en matières plastiques |
| HP14 | Écotoxique |

Emballages non nettoyés :

Recommandation :

Evacuation conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

| | |
|--|-----------------|
| 14.1 Numéro ONU | |
| ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| Classe | néant |
| 14.4 Groupe d'emballage | |
| ADR, IMDG, IATA | néant |
| 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 7)

| | |
|---|-----------------|
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
|---|-----------------|

| | |
|--|-----------------|
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
|--|-----------------|

| | |
|-----------------------------------|-------|
| "Règlement type" de l'ONU: | néant |
|-----------------------------------|-------|

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Regulation (EC) No 1907/2006 (REACH) (Candidate List, Annexes XIV and XVII)

Regulation (EC) No 1272/2008 (CLP)

Regulation (EU) 528/2012 (Biocidal Product Regulation), cf. section 2

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 cf. section 2

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.**RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Restriction: 3

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département Sécurité produits**Contact :** Monsieur Laurent Pauget: Tél.: 04 74 52 58 92

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern (REACH regulation)

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

(suite page 9)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 23.09.2019

Numéro de version 1

Révision: 23.09.2019

Nom du produit weberseal tile

(suite de la page 8)

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Conformément à l'annexe II du règlement REACH, les sections modifiées dans cette version de la fiche de données de sécurité par rapport à la version précédente sont marquées avec des astérisques.

FR